

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17119929

de

Déposé / Reçu le

08 AOUT 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0863962964**

Dénomination

(en entier) : **CAMERA OBSCURA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Dolez 590 - 1180 Uccle**

Objet de l'acte : Nomination d'un représentant permanent

Extrait des décisions prises par l'associé unique du 16 juin 2017 :

En tant qu'associé unique, je me déclare représentant permanent de la société CAMERA OBSCURA SPRL pour qu'elle puisse exercer le mandat de gérant auprès de la SPRL DoubleDouble dont le siège social est établi à 1000 Bruxelles, rue des Chartreux 19 boîte 25, et immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0808.733.54.

Georges LATRAN,
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).